

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 11 octobre 2023

Présents : Jean-Pierre Conrad, Guilhem Borghesi, Jean-Marc Pagies, Marc Gilg, Jean-Philippe Sager, Jérémy Dietrich, Philippe Dufour, Stéphane Wagner, Mostapha Hami-Eddine, Jérôme Staub, Alexis Rozier, Christopher Bueb

Invité : Cyril Langibout

La séance était présidée par Jean-Philippe Sager, Vice-Président. Stéphane Wagner participait en qualité d'Administrateur non membre du Bureau, suite à sa démission du poste de Président par mail en date du 5 octobre 2023

L'ordre du jour unique était le point de la situation après la démission du Président et la position à adopter en regard d'un mail d'Andréa Halff mettant en cause le comportement et la gestion de Stéphane Wagner.

Ce dernier a présenté les motivations de sa démission. Elle était latente en raison de l'accumulation des charges professionnelles, familiales et associatives. Ses problèmes de santé se sont par ailleurs aggravés. Il a confirmé l'intérêt qu'il portait au travail de président d'aéroclub mais le mail d'Andréa Halff a précipité sa décision.

Jean-Philippe Sager est d'avis qu'il y a derrière la démarche d'Andréa Halff un groupe agissant dans l'anonymat.

Après ces déclarations préliminaires, le Conseil d'administration a débattu du remplacement de Stéphane au poste de Président. Le constat final est qu'il n'y a aucun candidat à ce poste au sein du Conseil.

Le Conseil a ensuite procédé à l'examen du mail d'Andréa Halff transmis le 5 octobre à l'ensemble des Administrateurs sous le titre « Gouvernance de l'Aéroclub » et à l'éventuelle réponse à y apporter. A l'analyse, il s'avère que ce mail est beaucoup plus une attaque contre la personne de Stéphane Wagner qu'une contestation de sa gestion. L'attitude d'Andréa Halff vis à vis du Président a pour point de départ un incident qui s'est produit lors de la Journée Porte Ouverte : *« Cela a commencé quand une membre de notre association s'est faite agresser verbalement lors de nos Journées Portes Ouvertes sans que le président ne prenne sa défense »*.

Or à ce jour, le Conseil ne dispose d'aucune information officielle sur cet incident qui semble avoir impliqué des personnes extérieures au club et un membre mineur, en la présence supposée de Stéphane Wagner. Les témoignages apportées par la suite à Stéphane et Jean-Philippe n'ont pas permis de faire la lumière sur la teneur exacte des échanges et il tient lieu de rappeler qu'Andréa Halff, elle-même, n'a pas assisté à la scène et ne peut donc pas être considérée comme un témoin crédible.

Cyril Langibout a rappelé l'investissement du club pour permettre à Andréa de participer au Tour Aérien des Jeunes Pilotes. Il désapprouve sa démarche et manifeste son soutien à Stéphane Wagner.

*
* *

Après débat, le Conseil d'administration a abouti aux conclusions suivantes.

Ce mail est une attaque personnelle dans le cadre d'un conflit entre deux membres. Le Conseil d'administration n'a pas à être pris à témoin dans ce conflit.

Cet incident a pris des proportions excessives et il n'y a pas lieu d'y accorder une telle importance. Le Conseil n'estime pas nécessaire d'apporter une réponse à ce mail, la démarche étant par ailleurs jugée inélégante vis à vis d'un membre qui a travaillé pour le club depuis près de treize ans. Plusieurs membres font observer qu'il est facile de condamner les éventuelles erreurs de gestion réelles ou supposées lorsqu'on n'assume aucune responsabilité.

Le mail ne contient aucun élément de nature à justifier la saisie du Conseil de discipline en regard des cas prévus au Règlement intérieur.

A l'issue des débats, le Conseil d'administration a demandé à l'unanimité à Stéphane Wagner de revenir sur sa décision.

Ce dernier fera part de sa décision finale par mail.

Le Vice-Président
Jean-Philippe Sager

Le Secrétaire général
Philippe Dufour